

Compte-rendu du conseil municipal réuni
le 6 Mars 2017

Commune de MONCETZ-LONGEVAS

L'ordre du jour concerne :

1 Approbation du compte de gestion 2016	6 Vote du budget 2017
2 Vote du compte administratif 2016	7 Questions diverses :
3 Affectation du résultat 2016	- PLUi
4 Taux d'imposition 2017	- Information travaux rénovation mairie et salle des fêtes
5 Fixation de la durée d'amortissement de subventions d'équipement versées	- Exercices en cas d'alerte PCS

Par suite à la convocation du 28 février 2017, les membres du conseil municipal se sont réunis en mairie, le lundi 6 mars 2017 à 20 h 30, sous la présidence de Mme Marie-Jeanne Tronchet, Maire.

Etaient présents : Emmanuel Bruggeman, Catherine Tschambser, Christian Lallemand, Cyrille Fromentin, Éric Chicault, Sylvain Rollet, David Leblanc, Céline Kasperek, Evelyne Brisson.

Excusé : Jérôme Sarrazin.

Absente : Stéphanie Brasseur

David Leblanc est élu secrétaire de séance.

Délibération – Approbation du compte de gestion 2016 : Les différents documents établis par le receveur sont présentés. Les montants sont strictement identiques au compte de gestion.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion dressé par Mme Guinot,

Délibération – Approbation du compte administratif 2016: Il est présenté par Mme Tschambser en l'absence de Mme le Maire. Après l'avis de la commission des finances réuni le 23 février, le compte administratif dressé par Mme le Maire est adopté à l'unanimité.

		Dépenses en €	Recettes en €	solde en + ou en – en €
section de fonctionnement	résultats propres à l'exercice	-264 478,43	361 630,98	97 152,55
	résultats antérieurs reportés		214 291,73	214 291,73
	part affectée à l'investissement		-43 573,56	-43 573,56
	résultat à affecter	-264 478,43	532 349,15	267 870,72
section d'investissement	résultats propres à l'exercice	-176 360,74	79 052,49	-97 308,25
	solde antérieur		-43 573,56	-43 573,56
	solde global d'exécution	-176 360,74	35 478,93	-140 881,81
résultats cumulés		-440 839,17	567 828,08	126 988,91

Délibération – Affectation du résultat 2016: Au regard des besoins recensés pour l'exercice 2017, 140 881,81 € seront affectés pour financer la section d'investissement et un report en section de fonctionnement de 126 988,91 €. Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Délibération – Fixation des taux d'imposition 2017 : L'état n°1259 notifiant les taux d'imposition des taxes directes locales ainsi que les bases prévisionnelles 2017 n'étant pas encore parvenu, le conseil, à

l'unanimité, décide de reconduire les taux de l'an passé et fixe les taux neutralisés selon l'accord fiscal et budgétaire de la CAC et espère des bases identiques.

Délibération – Fixation de la durée d'amortissement de subventions d'équipement versées :

Le conseil, à l'unanimité, décide de fixer la durée d'amortissement des subventions d'équipement destinée au financement des biens immobiliers ou des installations à 15 ans.

Délibération – Vote du budget 2017 : Après avoir recensé les besoins 2017 et après avis de la commission des finances réunie le 23 février 2017, le conseil municipal reconduit les subventions aux associations et adopte à l'unanimité le budget pour 1 578 442 € dont fonctionnement 451 988 € et investissement 1 126 454 €.

Questions diverses et tour de table :

- Mme le Maire fait part du courrier transmis à l'ensemble des conseillers par M. le Président de Châlons Agglo à propos du PLUi. Une majorité de communes s'y oppose. En 2020, cette compétence sera reprise de droit par la communauté d'agglomération.
- Dès que le projet de rénovation de la salle des fêtes et de la mairie sera élaboré, le Cabinet Eudes le présentera aux conseillers lors d'une réunion de conseil. Les membres des commissions sont appelés à faire connaître leur disponibilité en journée pour programmer les fréquentes réunions : appel d'offres, travaux, bâtiments communaux.
- Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde, l'organisation d'un exercice est envisagée sur des thématiques qui restent à déterminer.
- Catherine Tschambser est chargée de demander des devis à différentes entreprises pour le projet d'aménagement du terrain de jeux. Un dossier est en cours d'élaboration pour solliciter une aide auprès du CNDS (Centre national pour le développement du sport) au titre du plan « héritage 2024 ».
- Avec l'aide de Cyrille Fromentin, les agents techniques ont broyé les végétaux aujourd'hui avec un matériel de location; ces résidus seront éparpillés autour des massifs après désherbage. Le traitement au xylophène du confessionnal de l'église est en cours. Dans le cadre de la sécurisation du RD1, le piquetage des supports de végétation sera réalisé cette semaine à Longevas.
- Éric Chicault est chargé de planifier les travaux d'accessibilité à l'église en fonction du travail des agents. Un devis devra être demandé pour la création d'une rampe.
- David Leblanc reste dans l'attente d'une réponse d'Orange à propos de l'envoi de SMS aux habitants.
- Emmanuel Bruggeman évoque une enquête à réaliser auprès de la population âgée de l'agglomération afin de connaître leurs rapports et leurs besoins quant aux nouvelles technologies.
- Céline Kasperek rend compte du succès du loto organisé par le Comité des fêtes et de leurs prochaines manifestations : la bourse aux vêtements le 9 avril et l'élection de Miss Pin-up le 7 mai.
- Marie-Jeanne Tronchet évoque les prochaines élections avec la participation des habitants pour tenir le bureau de vote.
- Chacun est invité à une séance de greffage et de taille d'arbres fruitiers initié par l'Association des Croqueurs de pommes samedi 18 mars à la salle des fêtes du bas. La reprise des arbustes greffés l'an dernier est une réussite.
- Sylvain Rollet signale un trou important sur le chemin situé au niveau du premier pont de la Blaise, Cyrille Fromentin se charge de la remise en état.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h00.

Fait à Moncetz-Longevas le 8 mars 2017 (affichage : mairie, « p'tit chez nous », abri bus Longevas).

Le secrétaire de séance :
David LEBLANC

